



MISE A L'ENQUETE RESTREINTE

Demande de permis de construire selon la procédure simplifiée

En application de l'article 140 de la loi du 2 décembre 2008 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), le projet suivant est mis à l'enquête publique :

**Requérant(s) : Santschi Gilda
Route des Grèves 127
1544 Gletterens**

**Objet : Construction d'une pergola avec convention de
dérogation à la distance aux limites de fonds 1273 RF**

Article(s) : 1272 RF

**Localisation : Route des Grèves 127
1544 Gletterens**

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant le délai d'enquête de 14 jours :

du 02 au 16 octobre 2023

Pendant le délai d'enquête, toute personne intéressée peut faire opposition par le dépôt d'un mémoire motivé auprès du secrétariat communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

